

- **Prévisions :**

Lundi 27 mars 2017:

Régions Nord (littoral, intérieur, hauts plateaux et les Aurès): quelques passages nuageux en matinée sur l'Ouest et le Centre puis généralement dégagé à peu nuageux le reste de la journée. Quelques formations nuageuses sur l'Est, notamment les Aurès et les hauts plateaux, à partir de l'après midi.

Les vents seront d'Ouest à Sud-Ouest 20/40 km/h près des cotes et de Nord à Nord-Ouest autour de 20 km/h sur les autres régions.

Régions Sud:

Le Sud-Ouest et la Saoura: le temps sera voilé à nuageux avec quelques faibles pluies.

Les vents seront variables à Sud-Ouest 20/30 km/h.

Autres régions sahariennes: le temps sera généralement dégagé à partiellement voilé.

Les vents seront d'Ouest à Nord-Ouest 20/40 km/h sur le Sahara central, le Sahara oriental et le Hoggar/Tassili avec quelques soulèvements de sable locaux. Ailleurs ils seront variables autour de 20 km/h.

Du mardi 28 au jeudi 30 mars 2017

Régions nord: excepte des passages nuageux sur l'Est le mercredi avec possibilité de quelques pluies, le temps sera dégagé et/ou peu nuageux pour le reste de la validité. Toutefois, des foyers orageux isolés seront probables à partir des après midi vers l'intérieur, les hauts plateaux de l'Est et les Aurès.

Les températures varieront entre 16°C et 20°C sur les régions côtières d'Est en Ouest, suivis d'une hausse entre 22°C et 24°C sur l'Ouest le jeudi. Vers l'intérieur, les hauts plateaux et les Aurès elles oscilleront entre 14°C et 20°C d'Est en Ouest, suivis d'une hausse entre 20°C et 28°C sur l'Ouest le jeudi.

Les vents seront faibles à modérés.

Régions Sud: le temps sera généralement dégagé et/ou peu voilé, excepte de la Saoura vers le Sahara, le sud Oasis et le Sahara oriental, où le ciel sera voilé à localement nuageux le mardi avec possibilité de quelques pluies locales.

Les températures maximales oscilleront entre 20°C et 28°C sur le Sud-Ouest, le nord Saoura, le nord Sahara, les Oasis et le Hoggar/Tassili. Vers le sud Saoura, le Sahara central et le Sahara oriental, elles varieront entre 28°C et 34°C en atteignant des pics de 36°C vers l'extrême Sud à partir du dimanche.

Les vents seront faibles à modérés à localement assez forts le mercredi et le jeudi, avec soulèvements de sable notamment sur Sud-Ouest, la Saoura, le Sahara central et le Sahara oriental.

- **Impacts agrométéorologiques prévisionnels :**

- Evapotranspiration saisonnière;

- Développement des mauvaises herbes, des maladies cryptogamiques et des ravageurs.

1.2. Stade et comportement de la végétation:

1.2.1. Arboriculture:

Spécifications	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Olivier	Centre	Gonflement des floraux à différenciation des corolles.	-	
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Agrumes	Centre	Prématurité (var. tardives) Boutons floraux à pleine floraison (var. précoces et saisons)	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Vigne	Centre	Feuilles étalées à grappes séparées	-	
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Néflier	Centre	Véraison à prématurité	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à noyaux</u>				
Pêcher	Centre	Débourrement à début grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Abricotier	Centre	Débourrement à début grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à pépins</u>				
Pommier Poirier	Centre	Débourrement à début grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.2. Cultures maraichères:

Spécifications	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Pomme de terre	Centre	Développement	-	-
	Est	-	-	
	Ouest	-	-	
Ail	Centre	-	-	-
	Est	Formation des caïeux	-	
	Ouest	-	-	
Culture sous serre	Centre	Nouaison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.3. Grandes cultures:

Spécifications	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	Montaison à gonflement	Fin tallage à début montaison	-
	Est	Fin montaison à début épiaison	Fin tallage	
	Ouest	Fin montaison	Fin tallage à début montaison	
Orge et avoine	Centre	Début épiaison	Fin tallage à début montaison	-
	Est	Fin montaison à début épiaison	//	
	Ouest	Montaison à début épiaison	Fin montaison	
Légumineuse alimentaire	Centre	Ramification II ^{aire} à début floraison	Ramification II ^{aire}	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	

1.2.4. Région Sud :

Spécifications	Régions	Stade phénologiques	Observations
Deglet Noor	Biskra	Floraison	-
	El-Oued	//	-
	Ourgla	//	-

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations	
<u>Agrumes</u>	Gombose Teigne Mineuse Pucerons	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques; Poursuite récolte des variétés de saison; Poursuite taille annuelle des arbres récoltés; Apport de fumure azotée; Discage. 	Respect du D.A.R	
<u>Olivier</u>	Tavelure Pssyle Teigne Cochenille Tuberculose Verticilliose Thrips	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques; Discage ; Apport de fumure azotée. 		
<u>Vigne</u>	Mildiou Altis Oïdium	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance contre risques ; Apport de fumure azotée ; Ré-chaussage ; Greffage en fente des racinées ; Discage. 		
<u>Néflier</u>	Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques ; 		
<u>Rosacées à pépins</u>				Surveillance contre les pucerons
Pommier Poirier	Feu bactérien Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance contre le feu bactérien ; Apport de fumure azotée ; Discage. 		
<u>Rosacées à noyaux</u>	Cloque Moniliose Coryneum Capnode	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques ; Apport de fumure azotée ; Discage ; Capnodage. 		
<u>Nouvelles plantations 2016/2017</u>		<ul style="list-style-type: none"> Poursuite plantation en mottes. 		

1.3.2-Cultures maraîchères:

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Pomme de terre	Mildiou Alternariose Noctuelles Teigne	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques ; Désherbage. 	-
Cultures sous serres	Mildiou Botrytis Alternariose Mineuse Aleurodes Thrips	<ul style="list-style-type: none"> Fert-irrigation ; Effeillage et ébourgeonnage ; Désherbage ; Palissage pour tomate et poivron. 	-

1.3.3-Grandes cultures:

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orge et Avoine	Taupins Criocères Vers blanc Mauvaises herbes Maladies foliaires	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des opérations du désherbage et de fertilisation azotée ; Traitement contre risques. 	-
Légumineuse alimentaire	Mauvaises herbes	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risque. 	

1.3.4- Phoeniciculture (Régions Sud):

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Deglet Noor	non fécondation	<ul style="list-style-type: none"> Eviter la pollinisation en temps venté 	Respecter les mesures de pollinisation

1.3.5-Production animale:

Filière	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir les pertes de ruches par inondation en évitant les abords des Oueds et les dépressions de terrain ; Nourrisement massif des colonies à raison de 1L par ruche (possédant 6 cadres occupées par les abeilles) pour élevage des reines et essaimage artificiel ; Lutter contre l'humidité en s'assurant que les toits des ruches soient étanches et bien fixés et en fauchant l'herbe sous et devant l'entrée des ruches pour une circulation libre de l'air ; Lutte contre les ravageurs ; Contrôler les rentrées des ruches et noter les anomalies (mortalités, faiblesse des colonies, morbidité...) ; Transhumance sur oranger avec pose des hausses pour les colonies fortes.
Aviculture	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage ; Respecter un délai de vide sanitaire après le départ des volailles et désinfection ; Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs ; Ramasser systématiquement les animaux morts dans le poulailler plusieurs fois par jour et les éliminer convenablement. Il est important d'empêcher les animaux et les oiseaux sauvages d'entrer en contact avec les cadavres et établir un protocole convenable d'élimination des carcasses avec le vétérinaire ; Surveiller et détecter tout symptôme respiratoire ; Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage et boucher ou réparer tous les trous et orifices décelés dans la structure ; Surveiller le cheptel aviaire et détecter tout symptômes respiratoires ;

Ruminants	<p><u>Bovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage;• Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage;• Surveillance particulière de l'état sanitaire des animaux et procéder à des traitements si nécessaire après consultation du vétérinaire;• Installation des pédiluves pour éviter la transmission des maladies contagieuses ;• Eviter l'introduction de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans avis du vétérinaire afin d'éviter les maladies contagieuses;• Protéger les veaux et agneaux des basses températures, du vent et l'humidité;• Assurer une alimentation équilibrée pour les vaches gestantes et une alimentation énergétique en fin de gestation;• Assurer une alimentation équilibrée pour les génisses destinées à la production laitière;• Débuter la vaccination contre la fièvre aphteuse du cheptel.• Assurer une bonne litière sèche pour les vaches laitières et leurs veaux;• Surveillance particulière des mammites chez les vaches laitières avec un contrôle régulier des réglages des machines à traite;• Assurer un bon suivi des mises bas et des vêlages. <p><u>Ovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Eviter l'installation des Zriba aux abords des oueds;• Assurer une alimentation équilibrée et énergétique (fourrage-orge). <p>-Surveillance particulière des veaux et des agneaux et traiter éventuellement contre les diarrhées et les maladies respiratoires ; -Lutter contre les parasites gastro-intestinaux des animaux en évitant le pâturage dans des zones trop humides.</p>
------------------	--

N° 28	Régions	Station	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Du 01 au 25/03/17	Du 19 au 25/03/17	Cumul du 01/09 au 25/03/2017
01	OUEST										
	Littoral	Ghazaouet	14	07	45	51	95	06	09	00	227
		Béni Saf	08	18	46	85	156	21	18	06	352
		Oran	02	02	90	78	107	06	04	01	289
		Arzew	00	06	52	39	89	02	00	00	188
		Mostaganem	11	02	50	33	154	12	20	10	282
	Sub Littoral	Maghnia	15	03	37	41	112	26	18	04	252
		Tlemcen (Aero)	02	09	34	40	102	22	26	16	235
		Mascara	05	02	42	87	173	07	15	09	331
		S.B.Abbès	04	08	47	97	145	06	11	06	318
		Relizane	03	03	79	27	88	10	22	17	232
	H. Plateaux	Saida	17	05	47	64	125	17	09	08	284
		El Kheiter	10	00	43	26	34	07	00	00	120
		El Bayadh	65	01	66	36	62	06	00	00	236
		Mécheria	71	09	38	46	26	02	01	00	193
		Naama	51	08	39	62	34	08	04	04	206
		Ain Séfra	44	09	36	68	20	06	01	01	184
02	CENTRE										
	Littoral	Dar El Beida	06	09	113	85	255	18	44	49	540
		Dellys	16	32	153	173	217	24	ND	ND	615
		Ténès	01	04	190	87	194	21	26	23	523
	Sub Littoral	Médéa	10	08	63	176	450	20	27	21	754
		Tizi Ouzou	04	17	68	105	250	36	15	14	495
		Bouïra	47	23	40	55	192	37	23	22	417
		Ain Bessem	23	10	29	50	181	21	24	22	338
		Khemis Miliana	05	04	58	98	209	10	31	26	415
		Ain defla	13	11	78	83	240	05	ND	ND	430
		Miliana	09	06	83	162	364	14	42	28	680
		Chlef	03	04	73	64	178	07	33	30	362
	H. Plateaux	Tiaret	07	05	39	27	151	13	03	03	245
		Djelfa	18	13	24	23	78	02	00	00	158
		M'sila	05	10	17	35	72	01	00	00	140
		Ksar Chellala	22	04	15	25	25	00	00	00	91
		Bou Saada	03	10	18	38	24	00	00	00	93
03	EST										
	Littoral	Bejaïa (Aéro)	39	23	46	45	288	51	06	06	498
		Jijel (Port)	34	04	243	41	318	78	04	04	722
		Annaba	33	32	72	20	119	67	03	03	346
		El Kala	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
		Skikda	10	42	80	41	208	67	00	00	448
	Sub Littoral	Boucheougouf	ND	36	69	21	124	66	ND	ND	316
		Guelma	53	42	51	27	118	48	00	00	339
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	11	18	33	07	51	15	02	02	137
		Sétif	12	15	30	07	50	20	00	00	134
		Constantine	08	20	31	08	89	33	00	00	189
		Mila	25	14	74	15	128	90	00	00	346
		O .E. Bouaghi	18	04	30	21	48	13	06	00	140
		Khenchela	14	34	35	32	37	12	07	07	171
		Souk Ahras	48	18	55	36	150	81	00	00	388
		Batna	11	06	34	10	35	07	00	00	103
		Tébessa	30	49	19	66	23	09	09	09	205

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de septembre 2016 à février 2017 sont consolidées.
L'épaisseur des neiges n'est pas comptabilisée.

Pluviométrie inférieure à 30 mm.
 Pluviométrie entre 50 et 100 mm.
 Pluviométrie entre 30 et 50 mm.
 Pluviométrie supérieure à 100 mm.